

Lettre ouverte aux Parlementaires



LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS SP SOLLICITE ET OBTIENT !



LETTRÉ OUVERTE aux PARLEMENTAIRES

Paris, 25 mars 2019

Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

La Fédération des Services Publics de la CFE CGC, particulièrement attachée à un Dialogue Social respectueux, sincère et constructif, déplore depuis des mois une quasi-absence de dialogue social.

Ainsi, lors du Conseil Commun de la Fonction Publique du 15 mars dernier qui avait pour ordre du jour le projet de Loi de transformation de la Fonction Publique, notre Fédération s'est résolue à une posture d'opposition devant une mascarade de concertation syndicale.

Les quatre charters prioritaires de ce projet de Loi ont un point commun, celui d'une approche exclusivement budgétaire et stigmatisante de la Fonction Publique. Nous subissons des pseudo-négociations à marche forcée en se basant sur les seules propositions du Gouvernement sans jamais prendre en compte celles des organisations syndicales.

Aujourd'hui nous nous permettons de vous interpellé solennellement, Madame, Monsieur le député(e), Madame, Monsieur le sénateur(trice). Ce projet de Loi de réforme de la Fonction Publique est un danger manifeste pour les agents publics mais aussi pour les citoyens ! Sans oublier une offensive larvée contre le rôle des organisations syndicales au niveau du Dialogue Social !

Pour exemples :

- Les principes d'égalité et de neutralité sont menacés par ce projet ; pourtant ils assurent aux usagers d'être traités de manière impartiale et protègent les fonctionnaires de pressions qu'ils pourraient subir dans l'exercice de leurs missions.
- Le recours accru et systématique aux contrats, qui met en grand danger notre Statut ! Le recrutement par concours garanti l'égalité d'accès aux emplois publics et l'indépendance des fonctionnaires au service de l'intérêt général.
- La remise en cause des Commissions Administratives Paritaires va aboutir à une perte des garanties fondamentales (indépendance, transparence, égalité de traitement) jusqu'ici offerte aux agents par le Statut général de la Fonction Publique.
- La fusion des Comités Techniques et Comités d'Hygiène et Sécurité remettra en cause le travail accompli par les CHSCT depuis leur création et leur niveau d'expertise en matière de protection de la santé et de la sécurité des agents publics.
- Le chantier mobilité ne fait que confirmer la priorité du gouvernement, à savoir la suppression de 120 000 emplois en proposant des transferts de missions au secteur privé ou des abandons de missions. La Fédération des SP CFE CGC est fermement opposée à tous les dispositifs de mobilité contrainte qui feraient perdre aux agents leur Statut.

SERVICES PUBLICS CFE - CGC
15-17 rue Beccaria 75012 Paris ■ 01.44.70.65.90
fonctions.publiques@cfecgcfp.org

Depuis un an, nous n'avons eu de cesse d'appeler le Gouvernement à adopter une toute autre méthode de travail, fondée sur un véritable Dialogue Social. Alors que le grand débat national était encore en cours, le Gouvernement n'a ni attendu, ni entendu les demandes des Français sur le thème de l'organisation de l'Etat et des Services Publics.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, nous souhaitons attirer votre attention concernant ce projet de Loi qui impactera à long terme toute la Société et remettra en cause définitivement notre modèle social. Préservons la qualité des Services Publics, la cohésion de la population et le développement du Pays.

La Fédération des Services Publics de la CFE CGC se tient à votre disposition pour argumenter notre démarche.

Dans l'attente, nous vous prions, d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

* * *

Contacts :

Nathalie MAKARSKI Présidente des Services Publics CFE CGC – 06.07.12.06.88 – presidentec@cfecgcfp.org
Loïc FANOUILLERE, Vice-président des Services Publics CFE CGC – 06.98.84.94.09 – loic.fanouillere@cfecgcfp.org

SERVICES PUBLICS CFE - CGC
15-17 rue Beccaria 75012 Paris ■ 01.44.70.65.90
fonctions.publiques@cfecgcfp.org

Nathalie MAKARSKI Présidente et Loïc FANOUILLERE, Vice-Président de la Fédération des Services Publics CFE-CGC, **seront auditionnés à l'Assemblée Nationale le 11 avril 2019** par Mme la Députée Emilie CHALAS, rapporteure sur le projet de loi Fonction Publique.

**NE NOUS CONTENTONS PAS DE DIRE
NON !!!**

25 mars 2019

La fédération des Services Publics CFE-CGC à vos côtés !

Services Publics CFE-CGC - 15/17 rue Beccaria - 75012 Paris. ☎ 01 44 70 65 90

✉ fonctions.publiques@cfecgcfp.org - cfecgcfp.org